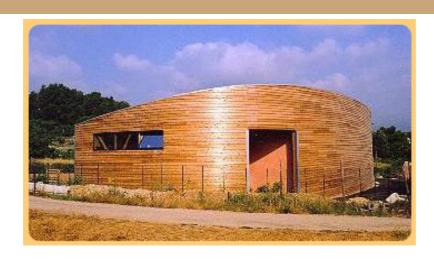
Développement Économique

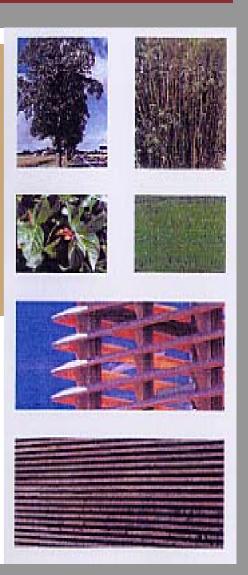




Plan de Déplacement Urbain

Projet de Développement Durable





Pourquoi faire le pari du développement durable ?

•L'expérience des CCI est singulière. Elles constituent un réseau de proximité à la fois observateur et acteur de l'appropriation, par ces entreprises, des pratiques de développement durable.

Le Constat

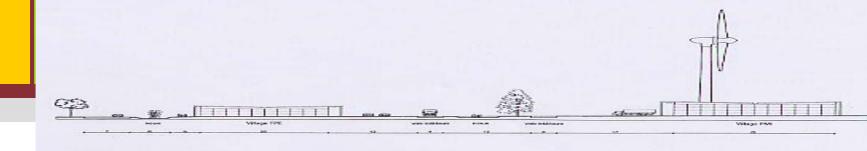
Nombreuses sont les PME PMI qui ont déjà adopté les pratiques se rattachant au développement durable...mais dans la majorité des cas, le lien n'est pas clairement établi entre ces actions et ce qui apparaît comme un concept globalisant, aux contours indéfinis, éloigné des préoccupations quotidienne d'une PME PMI.

- -Lorsque ce lien est établi, c'est plus souvent l'environnement qui est associé au développement durable, plus rarement les aspects sociaux et la participation aux territoires.
- -L'élaboration de P.D.E est encore « discrète » notamment en raison de la taille des entreprises.

Indicateur Encourageant

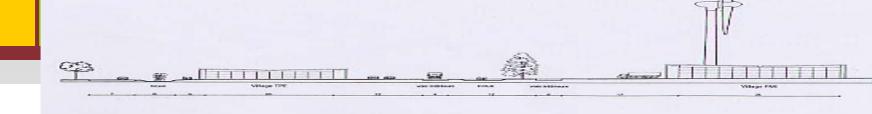
On note, de la part des entrepreneurs des PME PMI de l'industrie, des services et du commerce, l'émergence d'une demande de clarification des champs d'application du développement durable et des attentes qui pourraient en découler.

Face à ce constat, la CCI est mobilisée pour accompagner les entreprises. Elle privilégie les actions de pédagogie et d'accompagnement au plus proche des préoccupations des entreprises mais aussi les territoires concernés, aménageurs.



De Nouveaux Enjeux

- Le développement durable constitue de nouveaux enjeux pour les entreprises et les territoires:
- -Enjeu de pérennité
- -Enjeu de compétitivité
- -Enjeu d'insertion sociétale
- -Enjeu de développement



P.D.E.: Une démarche collective



Fédérer les villes à 30 minutes d'Amiens

P.D.E.: Une démarche collective

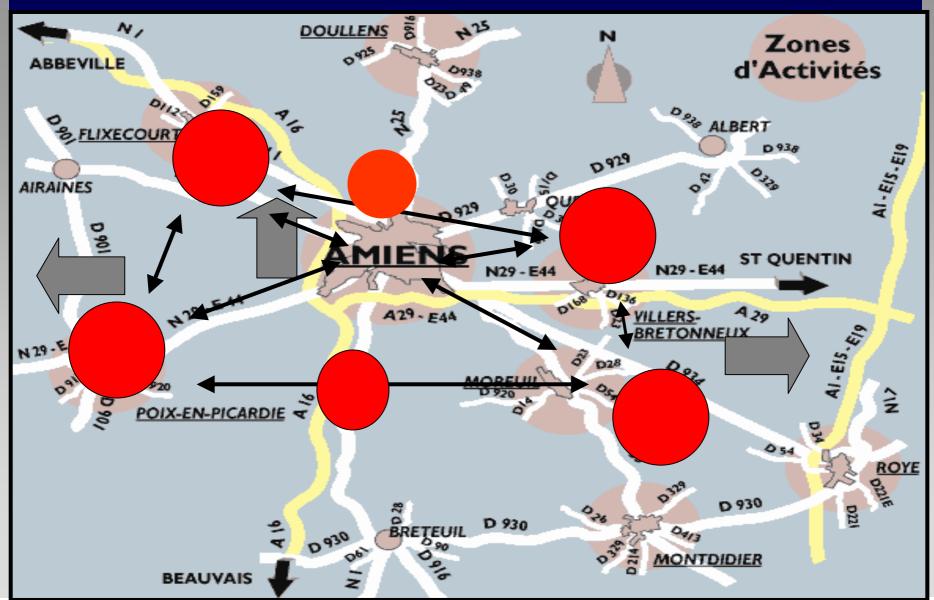
Plus de la moitié des déplacements domicile/travail sont réalisés durant les heures de pointe et les 3/4 en voiture.

Les accidents de la circulation sont la première cause d'accidents mortels parmi les accidents du travail et de trajet (57 %).

Pour un accident lié à un déplacement, la durée moyenne d'arrêt de travail est de deux mois.



Cœur de Zone



www.amiens.cci.fr

Cœur de Zone

- En Conclusion, Le développement des P.D.E doit passer :
- •- par une logique d'élaboration collective en raison du tissu d'entreprises.
- •- par une logique territoriale dans le cadre de l'élaboration de schémas de parcs d'activités.











